



À PROPOS

Le Layracais numérique est disponible sur le site internet et sur la page Facebook de la ville de Layrac

LE LAYRACAIS

Directeur de la publication :
Jean-Jacques AURENSAN
Rédacteurs en chef :
José BARADA &
Maryline NAYACH
Imprimeur COPIFAC

Dans l'attente d'une nouvelle parution, retrouvez toute l'actualité sur le site de la ville de Layrac
www.ville-layrac.fr

Ce numéro du layracais vous est distribué à domicile par vos élus.



Layracaises, Layracais, chers concitoyens,

Les élections municipales de mars 2026 ont marqué une étape importante dans la vie de notre commune.

Par votre confiance largement exprimée avec plus de 60 % des suffrages, vous avez choisi une équipe, une vision et une ambition pour votre territoire. Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à vous adresser mes remerciements sincères.

Cette confiance nous honore et nous oblige. Nous mesurons pleinement la responsabilité qui est désormais la nôtre : agir avec sérieux, proximité et efficacité au service de tous les habitants.

Notre commune avec plus de 4000 habitants connaît une évolution importante. Elle grandit, se modernise et doit répondre à de nouveaux besoins. C'est pourquoi nous avons engagé un programme ambitieux, réaliste et tourné vers l'avenir.

Parmi les grands projets structurants du mandat figurent notamment :

- La construction de la salle des fêtes, véritable lieu de rassemblement et de convivialité
- La réalisation du complexe sportif pour notre jeunesse, nos associations et l'ensemble des habitants

LE MOT DU MAIRE

- L'aménagement et l'embellissement du centre-ville afin de renforcer son attractivité et améliorer le cadre de vie
- La poursuite des travaux de voirie, de sécurisation des entrées de la ville, d'éclairage public et d'assainissement
- Le développement des équipements publics et des services de proximité
- Le soutien à toutes nos associations.

Ces projets traduisent notre volonté de bâtir une commune dynamique, attractive et solidaire, tout en préservant son identité et ses valeurs.

Nous voulons également une gouvernance fondée sur l'écoute, le dialogue et la transparence. Chaque habitant doit pouvoir trouver sa place dans la construction de notre avenir commun. La participation citoyenne, la proximité avec les quartiers, le soutien à la jeunesse, aux femmes, aux anciens, aux associations, et aux acteurs économiques resteront au cœur de notre action.

Le chemin sera exigeant, mais notre détermination est entière. Ensemble, avec confiance et unité, nous ferons avancer notre belle commune.

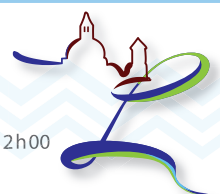
Ce journal municipal sera un lien régulier entre la mairie et les habitants.

Vous y trouverez les informations utiles, l'avancement des projets, les initiatives locales et les temps forts de la vie communale.

Encore merci pour votre confiance.

Ensemble, continuons à construire une commune moderne et tournée vers l'avenir.

Jean-Jacques AURENSAN
Maire de Layrac



Élection municipale

Scrutin des 15 et 22 mars 2026

(*) La liste « Union et Action pour Layrac », menée par Jean-Jacques Aurenсан, ayant obtenu la majorité absolue (plus de la moitié des suffrages exprimés) dès le premier tour, l'organisation d'un second tour n'a pas été nécessaire.

LES CHIFFRES DU PREMIER TOUR (15 MARS) (*)

Inscrits	3085	
Votants	1823	59,09 %
Abstention	1262	40,91 %
Votes blancs	45	2,47 %
Votes nuls	51	2,80 %

Exprimés 1727
55,98 % des inscrits
94,73 % des votants

RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

Liste	Tête de liste	Nombre de voix	% obtenu	Sièges
Union et Action pour Layrac	Jean-Jacques AURENSAN	1045	60,51%	22
Un nouveau souffle pour Layrac	Jacques REFLOCH	682	39,49%	5

Votre conseil municipal :

Le Maire et les Adjointes



Jean-Jacques AURENSAN
MAIRE

14ème Vice Président de l'Agglomération d'Agen
(en charge des Finances)



Claude RAYMOND
1er Adjoint

Finances, Administration Générale



Isabelle BARATTO
2ème Adjointe

Enfance, Jeunesse, Education
Conseillère communautaire



Mathieu DE CARLI
3ème Adjoint

Administration générale,
Associations, Sports



Josette JOUANNO
4ème Adjointe

Urbanisme, Environnement,
Agriculture



Michel SAINT-MARTIN
5ème Adjoint

Gestion du Patrimoine
Immobilier



Sandrine DELBOSCO
6ème Adjointe

Animation, Culture, Tourisme,
Patrimoine



Bernard LAGARDE
7ème Adjoint

Voirie et Réseaux divers

Les conseillers délégués



Annie SCHMIDT
Conseillère Déléguée
Finances



Georges LALANDE
Conseiller Délégué
Travaux et gestion
du Patrimoine Immobilier



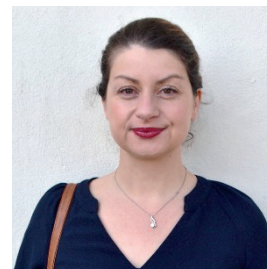
José BARADA
Conseiller Délégué
Culture, Patrimoine, Tourisme,
Communication



Laure MERCERON
Conseillère Déléguée
Environnement, Urbanisme



Sandra CONTOU DUFRENNE
Conseillère Déléguée
Développement Durable,
Communication



Aurélie LALOY
Conseillère Déléguée
Voirie et Réseaux divers

Les conseillers municipaux (*)

(*) dans l'ordre protocolaire



Thierry PILLIAUDIN



Maurice GENDRE



Charles BOUSQUET



Bruno MARASSÉ



Véronique LASGLEYZES



Corinne CHAULE



Stéphanie CHAULE



Anaïs LEFÈVE



Jacques REFLOCH



Antoine SANTOS CABALLERO



Hervé WAGNER



Véronique PASTUREL



Séverine TAINÉ

Composition des Commissions municipales :

COMMISSION	LISTE DE M. AURENSAN	LISTE DE M. REFLOCH	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	DE CARLI Mathieu MERCERON Laure CHAULE Corinne	BARATTO Isabelle PILLIAUDIN Thierry	REFLOCH Jacques
URBANISME, ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE	JOUANNO Josette MERCERON Laure CONTOU DUFRENNE Sandra	DELBOSC Sandrine LEFÈVE Anaïs	REFLOCH Jacques
FINANCES	RAYMOND Claude SAINT-MARTIN Michel SCHMIDT Annie	PILLIAUDIN Thierry LALOY Aurélie	REFLOCH Jacques
ENFANCE, JEUNESSE, ÉDUCATION	BARATTO Isabelle CHAULE Corinne CONTOU DUFRENNE Sandra	CHAULE Stéphanie LALANDE Georges	PASTUREL Véronique
GESTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER, TRAVAUX	SAINT-MARTIN Michel LAGARDE Bernard LALANDE Georges	BOUSQUET Charles PILLIAUDIN Thierry	SANTOS CABALLERO Antoine
VOIRIE, RÉSEAUX DIVERS, MOBILITÉS	LAGARDE Bernard GENDRE Maurice LALOY Aurélie	JOUANNO Josette SAINT-MARTIN Michel	WAGNER Hervé
ANIMATION VILLE, CULTURE, TOURISME, PATRIMOINE	DELBOSC Sandrine BARADA José LASGLEYZES Véronique	SCHMIDT Annie MERCERON Laure	TAINÉ Séverine
ASSOCIATIONS, SPORTS	DE CARLI Mathieu CHAULE Stéphanie BOUSQUET Charles	MARASSÉ Bruno BARADA José	SANTOS CABALLERO Antoine

Représentants de la commune auprès de diverses Instances ou Organismes :

	Titulaire(s)	Suppléant(s)
TERRITOIRE ÉNERGIE DE LOT-ET-GARONNE	Bernard LAGARDE Michel SAINT-MARTIN	Maurice GENDRE Aurélie LALOY
SIVU CHENIL FOURRIÈRE DE LOT-ET-GARONNE	Annie SCHMIDT	Aurélie LALOY
CONSEIL D'ÉCOLE DES ÉCOLES MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE	Isabelle BARATTO	
CORRESPONDANT SÉCURITÉ ROUTIÈRE	Bernard LAGARDE	
CORRESPONDANT DÉFENSE	Sandrine DELBOSC	
CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (C.I.S.P.D.)	Bernard LAGARDE	Isabelle BARATTO
COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (C.L.I) GOLFECH	Jean-Jacques AURENSAN	José BARADA
CORRESPONDANT LOCAL A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE	Anaïs LEFÈVE	
FÉDÉRATION EUROPÉENNE DES SITES CLUNISIENS	José BARADA	
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	1- Claude Raymond 2- Michel SAINT-MARTIN 3- Bernard LAGARDE 4- Aurélie LALOY 5- Antoine SANTOS CABALLERO	1- Véronique LASGLEYZES 2- Annie SCHMIDT 3- Thierry PILLIAUDIN 4- Maurice GENDRE 5- Véronique PASTUREL

	Membres du Conseil Municipal	Personnalités qualifiées désignées par le Maire
CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)	- Monsieur Georges LALANDE - Monsieur Claude RAYMOND - Madame Corinne CHAULE - Madame Annie SCHMIDT - Madame Séverine TAINÉ	- Monsieur Andri Andrianony, Directeur de l'IME de Fongrave - Monsieur François COTS, Directeur de l'IME de Lapeyre - Madame SACCONNE Bernadette, représentant l'UDAF 47 - Madame Marie-Pierre MONESTES - Madame Solange CAPPELLAZZO

Le budget 2026 de la commune a été établi dans un objectif de stabilité fiscale et de saine gestion malgré un contexte national compliqué des finances publiques.

Ce budget est le fruit d'une gestion prudentielle qui n'exclut pas l'ambition d'investir.

Le dossier de la salle polyvalente et du complexe sportif, initié en 2020, a été retardé par la gestion administrative des contraintes environnementales alors même que les dotations et subventions sont actées.

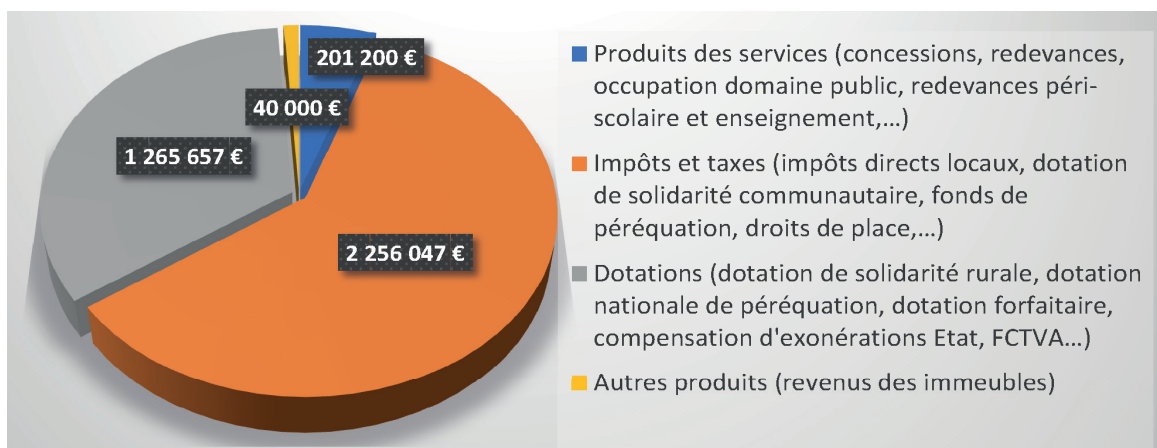
D'autres investissements courants pour 2026 sont prévus à hauteur de 305 000 €.

Les dépenses de fonctionnement incluent la prise en compte d'une évolution à la hausse des charges à caractère général, ainsi que des charges de personnel dans le cadre des mouvements internes et des évolutions de carrière.

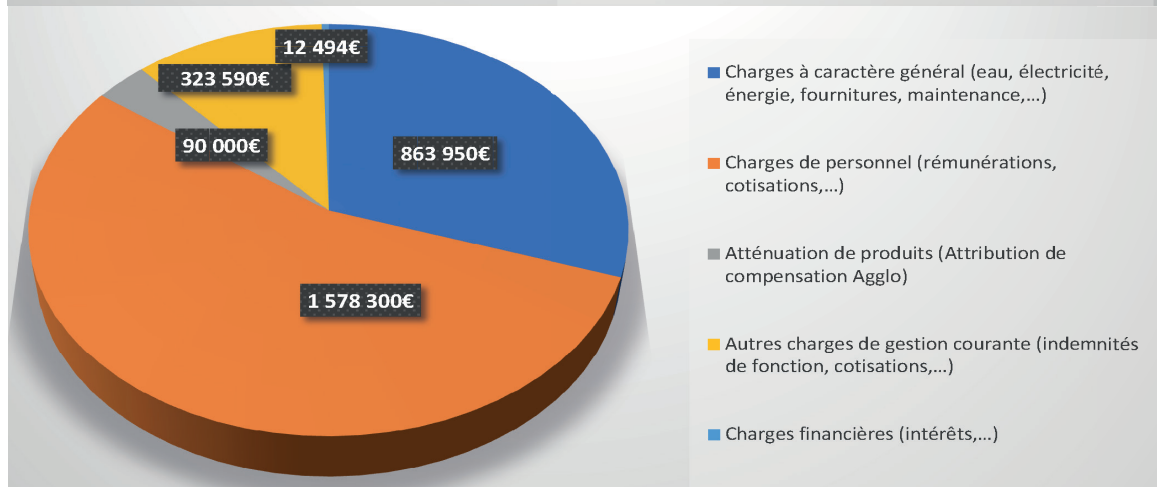
Les recettes de fonctionnement tiennent pour l'essentiel sur les impôts et taxes stabilisés et les dotations de l'État.

Les graphiques ci-dessous représentent les principaux postes de recettes et de dépenses de fonctionnement.

Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement



Détails des opérations d'équipement 2026

investissements courants	montants
entretien courant sur bâtiments	58 000 €
entretien courant sur voiries (dont restes à réaliser 2025)	185 000 €
matériels services techniques, mairie et école (dont restes à réaliser 2025)	34 500 €
défense contre l'incendie	10 000 €
logements sociaux	17 500 €
Total investissements courants	305 000 €
Investissements projets	
complexe municipal : MOE (Maîtrise d'œuvre) + études	96 620 €
complexe municipal (début travaux)	275 500 €
terrains compensations environnementales	110 000 €
Total investissements projets	482 120 €
TOTAL GLOBAL	787 120 €

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Sur la fin de 2025 et les premiers mois de 2026, en plus de l'entretien courant des espaces publics, de nombreux chantiers ont été réalisés ou encadrés par les agents du CTM (Centre Technique Municipal) :

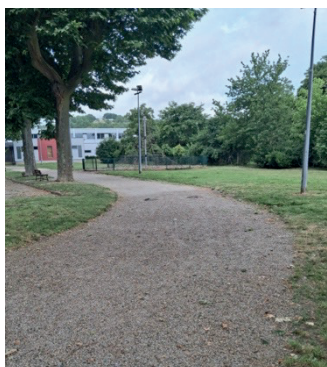
On peut citer notamment :

- Le traitement des racines chemin de la Massoque,
- La réfection du fossé route d'Amans à Pachas,
- La création d'un fossé pour le traitement des eaux de pluie avenue de la gare,
- La reprise en calcaire chemin de Monsacré,
- La reprise bi-couche chemin du Papet,
- La pose d'un caniveau grille route aux Cardinats,
- Le curage du fossé route de Monrepos...

Plus récemment le fauchage des bas-côtés des routes communales a été réalisé.

Et parmi les réalisations les plus récentes :

Gravillonnage du terrain de pétanque



Nettoyage du lavoir de Salens



LAVOIR DE SALENS :

Nettoyage par une famille layracaise

Dimanche 15 mars, deux jeunes Layracaises, Sarah et Judith BRUNETAUD, respectivement âgées de 11 ans et 9 ans, accompagnées de leur maman ont nettoyé le lavoir de Salens, chemin de la Fontaine. Cet endroit étant souvent victime de dégradations, cette action est venue en complément du travail effectué par les agents municipaux. La municipalité tient à les remercier et à les féliciter pour cette belle initiative citoyenne !

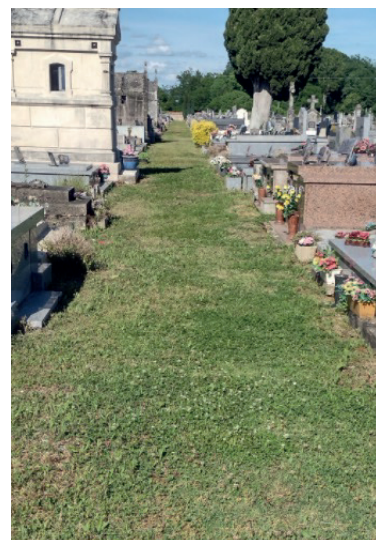
ÉLAGAGE DES ARBRES DE LA PLACE DU MONUMENT AUX MORTS (PLACE DU 11 NOVEMBRE 1918)

Une belle coupe de printemps pour les tilleuls !



CIMETIÈRES : UN ENTRETIEN QUI ÉVOLUE

Alors qu'il n'est plus question d'utiliser des herbicides et qu'il n'est pas envisageable d'allouer les moyens nécessaires à une quelconque solution de désherbage manuel ou mécanique des allées, la ville de Layrac, comme la plupart des autres communes, a fait évoluer l'entretien de ses cimetières en adoptant une méthode plus respectueuse : l'herbe présente dans les allées n'est plus arrachée mais simplement tondue.



Au-delà de l'aspect écologique, cette méthode permet également de conserver un cadre soigné, apaisé et harmonieux. Les allées restent praticables et entretenues, tout en offrant un rendu plus naturel. Cette évolution répond à la fois aux exigences d'entretien et à une démarche éco-responsable, en phase avec les nouvelles pratiques de gestion des espaces publics.

Les cimetières de Layrac, de Goulens et d'Amans ont été ainsi entretenus tout début mai. Ils le seront régulièrement.



À noter que cet entretien ne concerne que les allées et parties communes du cimetière. L'entretien des tombes et de leur entourage incombe aux particuliers. De même pour l'enlèvement des fleurs fanées.



ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre de la préservation du patrimoine communal, la municipalité engage un diagnostic de l'état des toitures des bâtiments communaux afin d'établir une programmation pluriannuelle des travaux d'entretien et d'investissement.

Cette étude concernera environ 11 000 m² de toitures : mairie, écoles, églises, salles associatives, centre technique municipal, etc...

Elle permettra d'évaluer l'état des couvertures et charpentes, de repérer les éventuels désordres (gouttières, descentes, fuites, tuiles endommagées, problèmes d'étanchéité, mousses...) et de définir les priorités d'intervention.

L'objectif est d'anticiper les dépenses, de programmer les travaux de manière progressive et cohérente, d'éviter les interventions d'urgence souvent coûteuses et de préserver durablement le patrimoine communal.

La municipalité informera les administrés des conclusions de cette étude et des travaux programmés dans les prochaines années.

PROJET DE COMPLEXE MUNICIPAL, SPORTIF, ASSOCIATIF ET ÉDUCATIF : UN POINT D'ÉTAPE

Le projet, engagé lors du précédent mandat municipal, et inscrit dans le programme électoral de l'équipe municipale élue, poursuit son cheminement administratif et réglementaire, dans un contexte particulièrement exigeant au regard des procédures environnementales, ayant entraîné un retard de réalisation.

Aux études déjà réalisées (étude d'impact, enquête publique liée à la mise en compatibilité du PLUi), s'est ajoutée une procédure d'autorisation environnementale unique, incluant notamment une autorisation au titre de la loi sur l'eau et une demande de dérogation relative aux espèces protégées.

Les services de l'État ont demandé la production d'éléments complémentaires, portant en particulier sur les enjeux de biodiversité, les zones de compensation écologique, ainsi que sur la justification de l'intérêt général du projet. La mairie a déposé le dossier complet le 20 janvier et répondu le 30 avril à de nouvelles questions, portant sur un ensemble très étendu de critères. Les services de l'État ont confirmé la complétude du dossier par courrier en date du 22 mai 2026.

Le site retenu présente plusieurs atouts majeurs : proximité immédiate du tissu urbain, absence de contraintes réglementaires majeures (absence de zone inondable, de périmètre des Architectes des Bâtiments de France), et maintien des conditions d'activité pour le club de rugby local durant la phase préparatoire du projet.

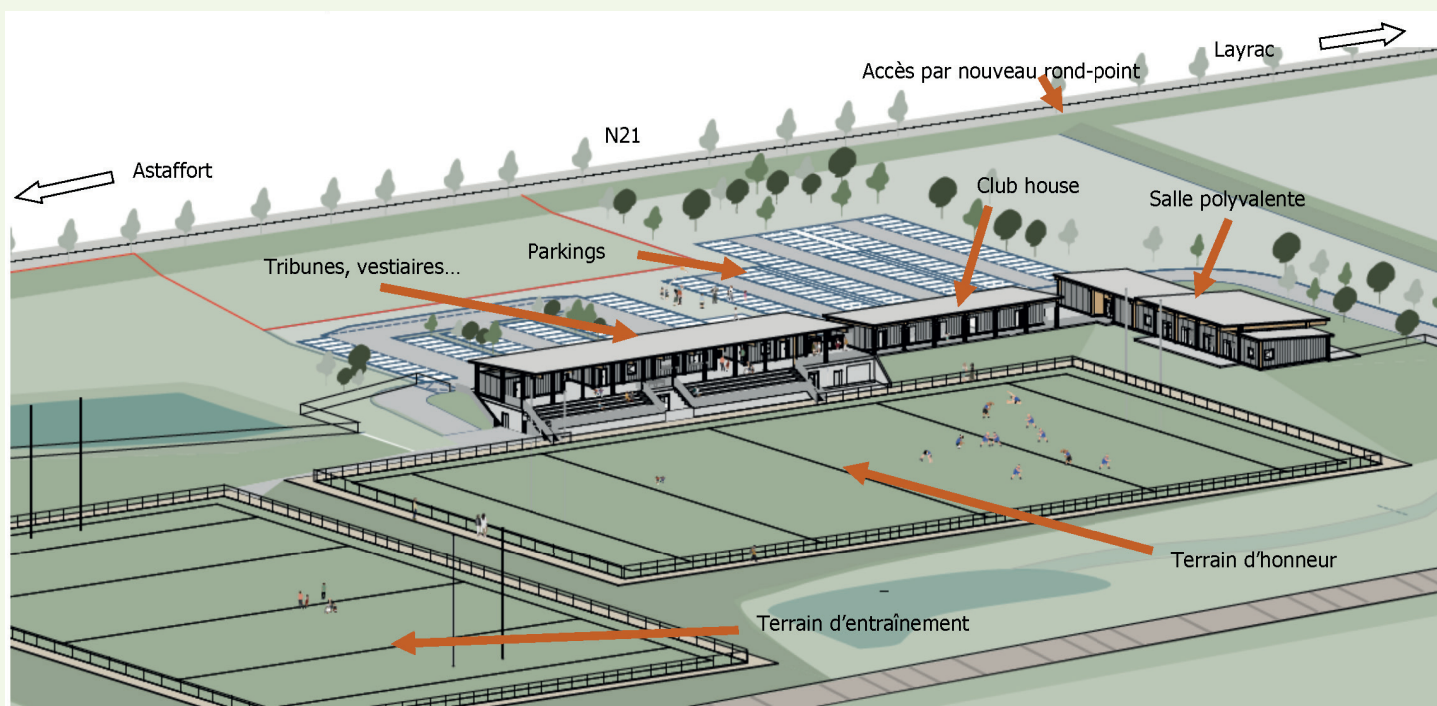
Il comprend la création d'une salle des fêtes, attendue de longue date par la population, et la réalisation d'un nouveau stade de rugby aux normes de la Fédérale 1, couplant un terrain d'honneur et un terrain d'entraînement, d'un club house et de parkings mutualisés.

L'ensemble formera un espace sportif, éducatif et associatif moderne en entrée sud du bourg, appelé à transformer durablement l'organisation des activités de la commune et à renforcer le lien social au service des habitants.

Le projet entre désormais dans une phase de consultation des instances compétentes.

S'en suivra une phase de consultation du public par voie électronique, organisée par les services de l'État. À l'issue de l'ensemble de ces procédures, le préfet de Lot-et-Garonne pourra délivrer l'autorisation environnementale, condition indispensable au lancement des travaux.

Une nouvelle consultation des entreprises sera alors engagée, permettant d'envisager un démarrage du chantier fin d'année 2026- début 2027 pour une fin estimée courant 2028.





Layrac touchée par la tempête NILS et des inondations

Dans la nuit du 11 au 12 février, notre commune a été fortement impactée par la tempête NILS, accompagnée d'importantes pluies ; faits inédits, l'épisode de crue s'est renouvelé 2 jours plus tard et la sirène a retenti plusieurs fois. Les inondations ont particulièrement frappé du cheval de fer aux quartiers du Barry et du Cantayre, et sur la route de Boé.

Ces intempéries ont entraîné des coupures d'eau et d'électricité, pour plusieurs jours dans certains quartiers, des routes rendues impraticables par les inondations, ainsi que de nombreux arbres couchés. L'état de catastrophe naturelle, pour les inondations et les coulées de boue a été reconnu pour notre commune.

Plusieurs habitations ont également été envahies par les eaux, causant des dégâts matériels significatifs pour les familles concernées. Des relogements temporaires ont dû être effectués, des familles évacuées. Une attention plus particulière a été portée aux personnes plus isolées ou vulnérables. Face à cette situation difficile, un élan de solidarité s'est rapidement organisé entre voisins, services de secours et la municipalité pour venir en aide aux sinistrés.

Des élus et des riverains n'ont pas hésité, dans l'urgence, à s'équiper de bottes et de tronçonneuses pour parer au plus pressé ! Le personnel municipal, technique et administratif, ainsi que les élus se sont relayés plusieurs jours.



LA MAIRIE EN ACTION



La cellule de crise, ici dans la nuit du 11 au 12 février : le maire (Thierry PILLIAUDIN à cette date), le premier adjoint (Jean-Jacques AURENSAN) et la Directrice Générale des Services (Maryline NAYACH) effectuant un point en mairie afin de coordonner les actions à mener au fur et à mesure des remontées d'informations et des constatations qu'ils ont pu tour à tour faire sur le terrain en sillonnant la commune.



Point opérationnel avec le responsable des Pompiers, le lieutenant Roger MARTIN



Les Vignerons du Brulhois à l'honneur !

C'est un début d'année prometteur pour Les Vignerons du Brulhois. La cave a reçu le **Prix d'Excellence 2026 du Concours général agricole**, une des plus hautes distinctions de la viticulture française. Ce prix, remis le 10 mars au ministère de l'agriculture, récompense trois années consécutives de médailles d'or pour ses rosés en AOP Brulhois, saluant ainsi la régularité et la qualité du travail des vignerons.

Parallèlement, la coopérative a rejoint le groupe **Terre de Vignerons**, une importante union de coopérative vinicole aquitaine afin de sécuriser l'avenir du vignoble et renforcer la valorisation de ses vins, tout en préservant son identité et son savoir-faire local. Les boutiques de Layrac et Donzac poursuivent pleinement leur activité et demeurent des lieux privilégiés de découverte, de conseil, et de proximité entre les vignerons et les consommateurs.



Cérémonie de remise du Prix d'Excellence au Ministère de l'Agriculture

L'Art et la Cave

Et ne manquez pas lors de votre visite à la cave de faire un petit détour par le bâtiment emblématique qui abrite les anciens chais, et leurs cuves monumentales. Ce lieu insolite accueille jusqu'à fin août une exposition « éphémère » : le galeriste agenais Yohann ROCHARD y a délocalisé une partie de sa galerie de la rue des Cornières. Une aventure fruit du travail d'un collectif d'artistes, des œuvres étonnantes, accessibles à tous, mêlant histoire, patrimoine et célébrités locales, pop art, et bien sûr des références aux vins du Brulhois. Petits et grands, vous serez assurément conquis et dépaysés par cette expérience singulière !

Entrée gratuite



Vernissage de l'exposition de la galerie «Roch'Art», le 21 mai

NOUVEAUX COMMERCES OU ACTIVITÉS

L'INSTANT HOMME

Barber shop

Gwladys

Ouverture à partir du 9 juin

Salon de coiffure hommes et barber shop (barbier)

Gwladys FERREIRA vous accueille :

du mardi au vendredi de 9h à 19h, et le samedi de 9h à 13h.

L'Instant homme, 138 avenue Massenet (face aux pompiers),
Sur RDV au 05 53 67 57 20, ou en ligne sur Planity



Meryl Buisine

Sophrologue diplômée - Spécialisée en pathologies

07.59.67.68.24

merylbuisinesophro@yahoo.com

32 avenue de Brumas
47390 Layrac

Nouveau à Layrac : Méryl BUISINE, sophrologue

Méryl BUISINE reçoit au 32 avenue de Brumas.

Sur RDV au 07 59 67 68 24 ou merylbuisinesophro@yahoo.com



Retraité depuis avril dernier, **Bernard VASSAL**, ancien employé technique municipal **a créé son auto-entreprise**. Il propose ses services aux particuliers pour tous types de travaux.

Vous pouvez le contacter au 06 66 81 98 07



SOIRÉE THÉÂTRE



LES TOQUÉS DU CLOCHER

Samedi 25 avril, au Foyer des Campagnes, la joyeuse troupe de la section théâtre de l'Amicale Laïque présentait « On jouera mieux la prochaine fois ». Encore une fois cette année une belle réussite, devant une salle comble.

En première partie la chorale Appassionata de Caudecoste a régalé l'auditoire de plusieurs airs connus.

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Une belle cérémonie, qui d'année en année rassemble des intervenants fidèles et un public présent et toujours plus nombreux ! Une mention particulière pour les porte-drapeaux, les musiciens de la fanfare et un grand merci aux enfants des écoles, qui accompagnés de Pascal DAULIAC, Directeur de l'école primaire, ont fait lecture de plusieurs textes et procédé au fleurissement du monument aux morts, puis, sous la direction de Pierre MARCÉCA, ont entonné la Marseillaise.



Revue du dispositif par Monsieur le Maire, accompagné de Claude RAYMOND, 1er adjoint



La gerbe de fleurs déposée lors de cette cérémonie a été retrouvée le lendemain dans le lavoir de Salens.

Alors, puisque cela semble nécessaire, est-il besoin de rappeler que le 8 mai, ce n'est pas seulement un jour férié mais un jour de commémoration de la victoire du 8 mai 1945 qui signe la fin de la seconde guerre mondiale. Tous les ans à cette date, un recueillement a lieu sur la place du monument dédié aux personnes engagées et mortes au combat pour notre Liberté.

Nous avons tous devoir de respecter ce lieu et leur mémoire !



COLOR RUN



Organisé par l'APE (Association des parents d'élèves) de Layrac, dimanche 26 avril, le second Color Run a réuni près de 130 participants de tous âges, élèves, parents, enseignants, venus de Layrac et des alentours, pour une course colorée de plus de 2 km dans le village et les jardins du Prieuré. Dans une ambiance festive et conviviale, les rues se sont remplies de nuages de poussière de craie multicolore et de bonne humeur. Les bénéfices aideront à financer des projets pour les écoles de Layrac. L'APE recherche aussi des bénévoles pour continuer à faire vivre ces événements.

Pour les contacter :
ape.layrac@gmail.com

JOURNÉE PARTAG'ET SPORT

Dimanche 26 avril, la section tennis a organisé sa journée multi-activités Partag'et Sport. C'est sous l'impulsion de Caroline VANDELDE, stagiaire au club dans le cadre de sa formation d'éducatrice sportive, que cette première édition a vu le jour. La journée a commencé par un échauffement musculaire pour permettre ensuite à chacun de s'initier au tennis de table, boxe, fitness, tennis, gestes qui sauvent, pickleball mais aussi sensibilisation au handicap (parcours sensoriel). En fin de

matinée, une arrivée massive de sportifs bariolés et affamés de la Color Run a permis à la buvette de faire le plein !

La présence des représentants de la municipalité et de M. TOVO, président du Comité Départemental Olympique et Sportif a été très appréciée.

Le tirage au sort de la tombola a clôturé la journée.



Fort du succès de cette première édition, Jérôme BENOÎT, responsable de section et toute son équipe envisagent de faire de ce rendez-vous un événement pérenne. Prêts pour l'édition 2027 ?

Mais avant le club vous invite à tester le pickleball le dimanche 21 juin de 10h à 12h, au tennis.

Un grand merci à tous les bénévoles et professionnels locaux pour leur généreux soutien !

Contact club :
tennislayrac@gmail.com



CARNAVAL 2026

Organisé par le Comité des Fêtes les 1er et 8 mars derniers : cette année encore une affluence record, notamment le premier dimanche qui a bénéficié des premiers jours de soleil après des épisodes climatiques difficiles. Les gens sont venus de loin pour admirer des chars et des groupes d'une qualité toujours exceptionnelle, pour profiter de l'animation et de la fête foraine. Ce public fidèle et nombreux vient récompenser le travail de toute une année de la part des bénévoles du Comité des Fêtes.



PÉTANQUE : LA BOULE LAYRACAISE

Les finales du tête-à-tête se sont déroulées jeudi 14 mai (jeudi de l'Ascension), dans une ambiance au beau fixe, ce qui n'était pas le cas de la météo.

50 personnes, dont le maire, plusieurs adjoints et conseillers, étaient ensuite réunies pour profiter de l'apéritif et du repas offert par le club.

Plus d'infos sur la page Facebook du club La Boule Layracaise.





NUIT DES BANDAS



► **Vendredi 5 et samedi 6 juin** : des animations musicales hors pair, une organisation et une logistique impeccables et une fréquentation exceptionnelle pour les deux soirées de cette 25^{ème} édition de la Nuit des Bandas.

Encore bravo au Comité des Fêtes !

DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL CENTRE DE LOISIRS

IME FONGRAVE



Debouts au second plan : Caroline RAGAZZI sous-directrice, Andri ANDRIANONY, directeur, et Georges LALANDE, conseiller délégué à la mairie de Layrac.

Au premier plan : l'artiste Virginie DESSEUX échange avec quelques jeunes.

Crédit photo : Bernard GROLLEAU



Carnaval à la maternelle, le 20 février



Une chasse aux oeufs intergénérationnelle avec les résidents de l'Ehpad, le 14 avril



Opération «Le Jardin des Aventuriers !» Ici les grands de l'école élémentaire, du 7 au 10 avril, pendant les vacances de Pâques



Atelier pâtisserie : en préparation du «Café-Parents» le 1er avril, à la veille des vacances

► **À l'IME (institut Médico Educatif) de Fongrave**, une exposition de Virginie Desseux met en lumière le lien entre handicap et création. Accrochées dans le restaurant pédagogique, ses œuvres sont accessibles aux visiteurs et aux usagers du lieu. Lors du vernissage, mercredi 29 avril, l'artiste a échangé avec les jeunes, les encourageant à croire en leur potentiel : des échanges riches et émouvants. Diagnostiquée autiste à 52 ans, elle a témoigné d'un parcours marqué par la persévérance. À travers son travail artistique et son engagement, elle valorise l'inclusion et montre que la différence peut devenir une véritable force d'expression.

Le Basket Club Layrac Astaffort (BCLA) a connu cette année des résultats qui mettent à l'honneur l'engagement, la progression et le travail de toute une saison.

L'équipe de Nationale 3 réalise un parcours historique en terminant à la deuxième place du championnat. C'est une performance remarquable qui récompense la détermination et l'esprit collectif du groupe ainsi que de son staff.

Nos Seniors 2 décrochent une magnifique montée en Régionale 3. Cette accession vient couronner une saison pleine d'envie et de persévérance pour cette équipe de joueurs pour la plupart issus de notre formation.

Nos jeunes ont eux aussi porté haut les couleurs du club :

- Les U18 et les U15 réalisent un superbe parcours en atteignant les phases finales de la Régionale 1, preuve de la qualité de notre formation et de leur investissement tout au long de la saison.

- Nos U9 et U11 garçons remportent le championnat départemental dans la poule argent.

Ces résultats sont le fruit du travail des joueurs, des entraîneurs, des bénévoles, des dirigeants, mais aussi du soutien précieux des familles, des supporters et des partenaires.

Quelques dates à ne pas manquer avant de clôturer la saison :

Le BCLA organise un **tournoi 3x3 U18 / séniors le samedi 27 juin**

L'**Assemblée Générale ordinaire** aura lieu le **vendredi 3 juillet à 19h**, à la salle Crébessac. Nous vous y attendons nombreux !



Séniors 2



Equipe 1



U11

Julie BARENNES : une layracaise au palmarès exceptionnel



Joueuse dès son plus jeune âge au sein du BCLA, fille de 2 passionnés de basket toujours très actifs dans plusieurs associations layracaises, Julie a rejoint en 2017 l'équipe de Basket Landes comme entraîneuse adjointe, puis à compter de la saison 2019-2020 comme titulaire.

Sous sa direction, Basket Landes remporte en 2021, pour la première fois de son histoire, le titre de champion de France, puis 2 Coupes de France, en 2022 et en 2023.

En 2025, le club remporte son deuxième titre de champion de France.

Après 2 années comme entraîneuse de l'équipe des Pays-Bas (2021-2022), elle devient en 2023 sélectionneuse de l'équipe de France des moins de 20 ans, qu'elle conduit au titre de championne d'Europe 2024.

Apothéose cette année !

3e titre de championne de France avec Basket Landes, meilleure entraîneuse du Championnat de France et de l'EUROLIGUE !

Et la suite ? Qui sait, peut-être future entraîneuse de notre équipe Nationale ? En tout cas, nous autres Layracais on vote pour !



Yvon LAFORGUE, champion de France de tir à l'arc

Du 20 au 22 février 2026 se déroulaient à Yzeure dans l'Allier les championnats de France de tir à l'arc.

Au terme d'un week-end intense, Yvon LAFORGUE, licencié aux archers de Boé, s'est imposé avec brio et a décroché le titre de champion de France U21 de tir à 18 m.

Yvon poursuit ses entraînements afin de préparer les championnats de France extérieur en 70 mètres, discipline olympique, où il est 10^{ème} au classement national (sur 170 archers).

Pour le championnat de France tir campagne, Yvon se classe 3^{ème}/40 à moins de 10 points du 1^{er}.

Ses performances sportives lui ont permis d'obtenir le statut d'athlète de haut niveau, tout en poursuivant ses études.

La municipalité et l'ensemble des Layracais lui adressent toutes leurs félicitations et espèrent encore beaucoup de titres nationaux !



Banda « A bisto dé nas »

La banda « a bisto dé nas » a remporté le premier prix à la Féria des Neiges des Angles.

Les 13 et 14 mars, 9 bandas venues des quatre coins de France et du Pays basque espagnol étaient réunies aux Angles, célèbre station de montagne des Pyrénées, pour participer à la féria la plus haute d'Europe ! C'est dans ce décor exceptionnel, dans ces paysages enneigés et une ambiance particulièrement festive que notre banda s'est vue attribuer le premier prix du concours général ! Le vendredi 17 avril, ils ont convié leurs soutiens au Foyer des Campagnes pour une soirée festive autour de leur trophée « le Planchot », un bouclier type bouclier de Brennus ! Une nouvelle belle reconnaissance pour cette banda, toujours fidèle aux manifestations layracaises : matchs de rugby, de basket, Carnaval, Nuit des bandas...



A bisto dé nas = orthographe phonétiquement francisée de l'expression occitane « a vista de nas », (« à vue de nez »)

Los Amics de Golens

Nettoyage des croix, calvaires, et petit patrimoine de Goulens et d'Amans



Le 26 avril, *los Amics de Golens* ont procédé au nettoyage de l'ensemble des croix et calvaires de Goulens et d'Amans, soit une bonne dizaine de monuments ! L'initiative lancée par l'association en septembre dernier, encouragée par le maire et le premier adjoint en début d'année, a été validée à l'unanimité par les adhérents lors de leur Assemblée Générale et tous ceux qui l'ont pu ont répondu présent le jour J.

Merci à Colette, Josette, Claudette, Danièle,

Jean-Pierre, Rémy, Mahé, Alain, Philippe, et Pascale pour le travail effectué, qui s'est terminé par une auberge "Gouloinoise".

Pascale OUSTRAIN, trésorière de l'association nous précise : « tous les ans, nous mettons en place une action ou faisons un don à une cause nationale (cancer, Restos du coeur, la guerre en Ukraine...); l'association a également acheté pour Goulens, les arbres de la place, le banc et un pot de fleur au niveau du pigeonnier et également un banc à côté de l'église d'Amans ».

Bravo et merci aux *Amics de Golens* !





PLAN CANICULE 2026

Communiqué du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Chaque été, les épisodes de fortes chaleurs peuvent avoir de lourdes conséquences sur la santé, notamment chez les personnes âgées, isolées ou en situation de handicap.

Pour nous permettre d'agir rapidement en cas de déclenchement du Plan Canicule par la préfecture, un registre nominatif est ouvert par le Centre Communal d'Action Sociale afin d'identifier les personnes fragiles et isolées qui souhaitent bénéficier d'une attention particulière en cas de crise.

L'inscription au registre est simple et gratuite. Elle peut s'effectuer :

- Par téléphone : au 05 53 87 36 15
- Par e-mail : ccas.layrac@orange.fr

ACCUEIL MAIRIE : HORAIRES D'ÉTÉ

En semaine, la mairie reste ouverte du **lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

Pour les **samedis** : habituellement ouverte, pour l'état civil, les **1ers et 3èmes samedis du mois (de 9h à 12h), sur juillet et août** la mairie sera ouverte le 1er samedi de juillet (le 4/07) et le 4ème samedi d'août (le 22/08).

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : RAPPEL DES HORAIRES

Horaires de septembre à fin juin

Mardi : 16h - 18h
Mercredi : 10h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 9h - 12h / 16h - 18h
Samedi : 9h - 12h

Horaires d'été du 29 juin au 29 août

Mardi : 8h - 14h
Mercredi : 8h - 14h / 16h - 18h
Jeudi : 8h - 14h
Vendredi : 8h - 14h
Samedi : 8h - 12h

Nous vous accueillons dans ce créneau d'horaires, les autres moments sont consacrés aux classes et aux travaux préparatoires indispensables.

En dehors des heures d'ouverture, il est possible de déposer les livres dans la boîte de retour.

Ne vous fiez pas aux horaires annoncés par d'autres sites que celui de la mairie (www.https://ville-layrac.fr) et celui de la bibliothèque (www.https://bibliotheque-layrac.fr) au risque d'être mal informés.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LAYRAC
Rue Bernard Bonnet
Tél. : 05.53.87.98.69.

LAYRAC SE VISITE !

L'Office de Tourisme Intercommunal Destination Agen a programmé cet été, comme l'an dernier, des visites guidées de notre centre bourg.

Le circuit comprend : le tour du vieux bourg (place Salens, rue des pénitents, rue des sept-sceaux, place Jean-Jaurès, rue Danglade, place du Royal), la visite du clocher (salle de billard), la visite de l'église St Martin (*) et de sa mosaïque, et la visite du prieuré, qui abrite la communauté assomptionniste.

(*) En cas de célébration religieuse ces jours-là l'heure de la visite pourra être décalée.

Dates

Le mardi 21 juillet ; les mardis 4 et 18 août ; le mardi 1er septembre, de 15h à 16h30 / 17h

Prix

6,50 € par adulte ; Tarif réduit = 4,50 € ; gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Lieu du rendez-vous

Devant la Poste de Layrac, avenue Massenet / Place Etienne Bouet

Réservations : 05-53-47-36-09

IMPORTANT

Révision du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Agglomération d'Agen (passage à 44 communes)

L'enquête publique portant sur le projet du PLUi de l'Agglomération d'Agen se déroulera **du lundi 22 juin 2026 au jeudi 6 août 2026.**

Durant cette période, le dossier complet d'enquête publique sera consultable en mairie, aux heures d'ouverture habituelles.

Un registre sera mis à disposition du public afin de recueillir les observations, remarques et demandes spécifiques sur ce nouveau document d'urbanisme. Il est également prévu la mise en place d'un registre dématérialisé. Le lien pour y accéder sera communiqué ultérieurement.

Une permanence du commissaire enquêteur est programmée en mairie de Layrac, le jeudi 23 juillet 2026 de 8h30 à 12h00.

Toute personne souhaitant rencontrer le commissaire enquêteur et lui faire part d'éventuelles doléances peut se présenter en mairie sur le créneau horaire indiqué. D'autres jours et lieux de permanence sont également prévus dans plusieurs communes de l'Agglomération d'Agen.

Le projet de PLUi est aussi accessible sur le site internet de l'Agglomération d'Agen : <https://www.agglo-agen.net/viequotidienne/urbanisme-et-habitat/elaboration-du-plan-local-durbanisme-intercommunal-plui-a-44-communes>.

L'avis d'enquête publique et les modalités d'organisation seront affichés sur les panneaux d'affichage devant la mairie, sur le panneau d'information lumineux et sur le site internet de la ville.

CITOYENNETÉ ET ENVIRONNEMENT

RAPPELS UTILES ET IMPORTANTS

Des règles pour un engagement citoyen et éco-responsable, encadrées par des obligations réglementaires et légales, dont le non respect peut entraîner des risques pénaux ou des amendes.

RESPECTEZ LA TRANQUILITÉ DES AUTRES

L'arrêté municipal n° 06-144 du 18 mai 2006 fixe de façon très précise les horaires autorisés pour les activités de bricolage ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

Rappel des plages horaires :

Jours ouvrés (L,M,M,J,V) de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanche : de 10 h à 12 h

Jours fériés : *strictement interdit*

Les horaires ci-dessus sont à respecter impérativement.

ENTRETIEN DES TERRAINS, DES HAIES ET DES DEVANTS DE PORTE

Chaque propriétaire de terrain (bâti ou non) est tenu d'en assurer l'entretien pour éviter tous désagréments au voisinage (nuisibles, empiètement sur les terrains mitoyens...) et limiter aussi les risques d'incendie.

De même, chaque occupant (propriétaire ou locataire) est tenu d'entretenir son devant de porte en pied d'habitation ou d'immeuble tout au long de l'année (herbes, neige, verglas).

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Malgré une interdiction stricte, il est dommage de constater leur prolifération partout sur le territoire de la commune.

Toutes les constatations par les services municipaux font systématiquement l'objet d'un dépôt de plainte auprès de la gendarmerie.

Plusieurs plaintes, après enquête, ont abouti à des verbalisations et au remboursement des frais engagés pour leur enlèvement.

NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS

Le brûlage de tous les déchets (verts et autres) est formellement interdit toute l'année par le Règlement Sanitaire Départemental.

Au-delà des troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants, et accroît considérablement le risque d'incendie. Le non-respect de ces consignes peut être verbalisé par la gendarmerie.

Pour les déchets verts, en plus de l'apport possible en déchetterie, pour les branches, l'Agglomération d'Agen offre un service GRATUIT de broyage à domicile. (voir contact ci-dessous)

Il y a 9 déchetteries sur le territoire de l'Agglomération.

La plus proche de Layrac est située à Fals sur la D 129 (route de Caudecoste), et celle de Boé (Avenue Georges Guignard).

Elles sont ouvertes du lundi au samedi de 10 h à 18 h.

Attention une inscription préalable est nécessaire.

Les horaires en temps réel sont consultables sur le site internet de l'Agglomération d'Agen : www.agglo-agen.net/vie-quotidienne/collecte-et-traitement-des-dechets/les-decheteries

Pour tout renseignement complémentaire, contactez **le service concerné à l'Agglo au 0800 77 00 47**

CONCOURS PHOTOS

La Section Culture et Patrimoine de l'Amicale Laïque prolonge le concours jusqu'au 30 juin. Gratuit et ouvert à tous ; les photos sélectionnées seront notamment intégrées à un projet pédagogique mené par les écoles layracaises.

Pour participer :

- Photographiez « un jardin », au sens large :
 - Public ou privé,
 - Potager ou d'ornement...
 - Vue d'ensemble ou détail, massif, fleurs, légumes, etc...
- Rédigez un texte (10 lignes maximum) :
 - Description, situation géographique, vos impressions éventuelles, etc...
- Envoyez (*) votre photo numérique et le texte à l'adresse :

concoursmonjardin47@gmail.com

(*) le 30 juin 2026 minuit au plus tard, avec indication de vos nom, prénom, âge, coordonnées.

Plus d'informations sur :

<https://culturepatrimoinel.wixsite.com/concourslejardin>





AGENDA



JUIN



Mercredi	17 juin	11h00	Passation de commandement 48ème Régiment de Transmission	Prieuré
Mercredi	17 juin	14h00	Concours de pétanque - coupe KIRPY organisé par La Boule Layracaise	Esplanade Charles de Gaulle
Vendredi	19 juin	18h00	Fête de l'école maternelle	Ecole maternelle
Vendredi	26 juin	18h00	Fête de l'école élémentaire	Esplanade du Royal

JUILLET

Dimanche	5 juil.	9h00	Vide grenier, organisé par les Collectionneurs Layracais, avec l'aide logistique de La Récré	Esplanade Charles de Gaulle
Lundi	13 juil.	19h00	Fête républicaine organisée par la Municipalité Repas préparé par l'ASL, feu d'artifice Retraite aux flambeaux, bal populaire	Place Jean Jaurès
Samedi	25 juil.	14h00	Concours de pétanque - Coupe TECHNIGRAV organisé par la Boule Layracaise	Esplanade Charles de Gaulle

SEPTEMBRE

Samedi	19 sept.	14h00	Concours de pétanque - Coupe LORENZO organisé par la Boule Layracaise	Esplanade Charles de Gaulle
--------	----------	-------	--	--------------------------------

OCTOBRE

Octobre rose : Samedi 3 octobre, dans le cadre de l'opération Octobre rose, la commune de Layrac, avec le concours du Comité Cancérologie de Lot-et-Garonne organise divers événements. Programmation en cours.

► Et aussi en préparation...

RETOUR DU FORUM DES ASSOCIATIONS!

La municipalité a choisi de recréer cette année cet événement : prévu aux alentours de la rentrée, prévisiblement début septembre, cette manifestation mobilise les associations volontaires, qui réunies dans un même lieu (esplanade Charles de Gaulle) pour-

ront se présenter et éclairer petits et grands sur une large palette d'activités sportives, culturelles, festives, ou autre ! Les modalités d'organisation et la date précise vont être travaillées dans les prochains jours conjointement avec les associations layracaises et seront communiquées d'ici quelques semaines.

MISE EN PLACE DE JOURNÉES CITOYENNES

À l'image de ce qui se fait dans plusieurs communes voisines, la nouvelle équipe municipale a acté le projet de mise en place de journées citoyennes : il s'agira, sous l'égide de la mairie, de rassembler toutes les personnes volontaires, petits et grands, pour des matinées de travaux bénévoles pour des petites travaux de nettoyage ou d'embellissement, voire des menues réparations sur l'espace public. le double objectif est de contribuer à une commune plus agréable à vivre, et de mettre en relation toutes

les bonnes volontés, chacun à hauteur de ses capacités et de ses disponibilités, sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Les modalités précises sont en cours d'élaboration, les lieux des chantiers potentiels ne sont pas encore arrêtés (mais en centre bourg, plusieurs sites ou petits monuments, les lavoirs par exemple, semblent tout indiqués). Les périodicités (tous les 2 ou 3 mois ?) et les dates pas encore définies, mais le principe est acté : nous serons donc amenés à en reparler !



MARIAGES

ABADIE Michel et OKHMAK Tetyana
Le 31 janvier 2026

COURS Patrick et VALLET Clarisse
Le 14 février 2026

TROUPEL Alexandre et GRANAT Mathilde
Le 7 mars 2026

LACAUSSAGUE Didier et FERNANDEZ Karine
Le 23 mai 2026

BORDE Marie veuve DAL MASO
Née le 16 janvier 1932
Décédée le 30 janvier 2026

DEBANDE Colette veuve CADENE
Née le 15 novembre 1929
Décédée le 07 février 2026*

HORNEBECK René
Né le 1er juillet 1942
Décédé le 10 février 2026

DUBUC Georges
Né le 25 décembre 1946
Décédé le 18 février 2026

FASS Michel
Né le 16 mai 1934
Décédé le 24 février 2026

GANDIN Ernesto
Né le 2 octobre 1929
Décédé le 6 mars 2026*

ROSPIDE Pierre-Emmanuel
Né le 27 juin 1935
Décédé le 19 mars 2026

KNOP Jean-Michel
Né le 01 décembre 1949
Décédé le 30 mars 2026

FERREIRA DA SILVA José
Né le 28 octobre 1932
Décédé le 4 avril 2026

TOURNAYRE Nathalie veuve LEROU
Née le 26 mars 1924
Décédée le 10 avril 2026

**VAIROLLATTO Christiane veuve
CLOUZEAU**
Née le 14 septembre 1930
Décédée le 28 avril 2026

CÉRÉSA Odette Veuve NICOLI
Née le 9 août 1936
Décédée le 1er mai 2026*

MARCHADOUR Alain*
Né le 13 novembre 1937
Décédé le 3 mai 2026*

DELCROIX Jacqueline, veuve LEROY
Née le 15 octobre 1929
Décédée le 5 mai 2026*

SAINT-PAUL Ghislaine
Née le 16 juillet 1950
Décédée le 09 mai 2026

MIQUEL Paulette Veuve CABANNE
Née le 30 janvier 1932
Décédée le 13 mai 2026*

**JOURDAN Christiane
Veuve KADDOUCH**
Née le 6 novembre 1927
Décédée le 18 mai 2026*

ANDRÉ Micheline veuve BARBE
Née le 31 août 1934
Décédée le 27 mai 2026

CABADÉ Dominique
Née le 28 septembre 1950
Décédée le 28 mai 2026*

FELICIANNE Marina
Née le 02 juin 1955
Décédée le 01 juin 2026*

* Résident (e) EHPAD

DÉCÈS

NAYACH Bernard
Né le 9 septembre 1943
Décédé le 01 janvier 2026

LARROCHE Claude-Jean
Né le 10 novembre 1931
Décédé le 13 janvier 2026*

ANANOS Raymonde veuve STOCCO
Née le 18 décembre 1923
Décédée le 15 janvier 2026

LESTELLE-GLORY Christian
Né le 16 février 1950
Décédé le 20 janvier 2026

DUPIN Rolande veuve NERIA
Née le 16 avril 1927
Décédée le 22 janvier 2026

MONTOLIU Marcelle
Née le 03 novembre 1941
Décédée le 22 janvier 2026

CONDOLÉANCES

Nous avons appris avec tristesse le décès mercredi 3 juin d'un des petits fils de Suzon SARRAMIAC, layracaise qui a travaillé plus de 30 ans auprès des enfants à la garderie et au centre de loisirs de notre commune.

Son petit fils Etienne, âgé de 20 ans, domicilié à Chateauroux, étudiant en STAPS, cycliste de haut niveau à l'avenir prometteur, a été victime d'un accident pendant un entraînement le vendredi 29 mai, dans le Puy-de-Dôme.

A sa famille, ses proches et à notre amie Suzon, les élus et les agents de la commune adressent leurs plus sincères condoléances.

LIBRE EXPRESSION

Les textes sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

UNION ET ACTION POUR LAYRAC

Rédacteur : Isabelle BARATTO

L'équipe Union et Action pour Layrac est au travail depuis désormais trois mois pour mettre en oeuvre le programme que vous avez choisi.

Parmi nos engagements majeurs, le projet de complexe sportif, éducatif et associatif avance de manière concrète.

En lien étroit avec les services de l'État, qui ont pris la mesure de l'adhésion d'une large majorité de la population à ce projet structurant, toutes les démarches nécessaires sont poursuivies afin d'obtenir les autorisations permettant un démarrage des travaux à l'horizon fin 2026 – début 2027.

Son financement est maîtrisé et sera assuré sans augmentation de la fiscalité locale, conformément à nos engagements.

Au-delà de ce projet, l'ensemble des élus est mobilisé sur les priorités du mandat. Voirie, déplacements, bâtiments communaux, patrimoine, cadre de vie, sécurité, services à la population : chaque sujet fait l'objet d'analyses et de diagnostics approfondis afin de bâtir des actions efficaces et durables.

Si certaines réalisations nécessitent du temps avant d'être visibles, le travail est bien engagé. L'entretien des routes et chemins communaux, le fauchage, la propreté des espaces publics et du cimetière, ainsi que l'amélioration de l'organisation des services municipaux font partie des actions déjà menées.

Composée de femmes et d'hommes aux parcours et sensibilités diverses, l'équipe Union et Action pour Layrac reste unie autour d'un objectif commun : agir avec sérieux, proximité et efficacité au service de tous les Layracais.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LAYRAC

Rédacteur : Jacques REFLOCH

Les 5 élus de notre liste ont vécu leurs premières semaines au sein du conseil municipal. Un bon accueil, une possibilité de s'exprimer, des échanges.

Mais des inquiétudes encore plus vives !

Le complexe sportif... Les orientations budgétaires présentées début avril à l'assemblée font état d'un coût de 9 757 000 € ttc (!) auxquels il convient d'ajouter les 720 000 € d'études déjà payées. Soit sensiblement moins de 11 millions (dont 1,250 million pour le giratoire !), ce que nous avons toujours dénoncé.

Ces documents officiels ont été établis fin 2025. Autant dire qu'aujourd'hui, avec l'envolée des prix telle que l'on nous la présente, nous ne pouvons que nous inquiéter fortement des conséquences futures de ce pharamineux projet.

Et parallèlement, parce qu'ils sont également des sujets relevés par la population, il n'y a rien pour la ville : pas d'embellissement, de mise en valeur de son patrimoine tel que promis dans la profession de foi de la liste « Union et action pour Layrac ». Et que dire de nos rues déformées et nos espaces verts, à l'abandon pour une majorité, mais un vrai plaisir pour les reptiles...

Le budget primitif 2026 voté fin avril (pour lequel nous avons voté contre), ne fait nullement état d'engagement fort pour changer la vie de la commune. Il n'y aura pas d'embauche de personnel pour soutenir les services techniques. L'épargne de la commune va baisser et les impôts fonciers des 2600 contribuables layracais augmenteront dans quelques temps. C'était prévisible !

IN MEMORIAM

HOMMAGE À JEAN-MICHEL KNOP



Jean-Michel KNOP est né le 1er décembre 1949 à Agen, ville dans laquelle il a vécu 20 ans.

Il s'est installé à Layrac en 1970, village où il a construit sa vie de famille.

Il a effectué toute sa carrière en tant qu'employé de banque et, dès sa retraite, il s'est engagé, auprès de Pierre PUJOL, dans la vie municipale où il a occupé successivement les postes de 2ème adjoint à partir de 2008 puis de 1er adjoint de 2012 à 2014.

Il était chargé des affaires générales, du service « école, enfance et jeunesse » et de la communication.

On lui doit notamment :

- la création de l'aire de jeux sur l'esplanade Charles de Gaulle et de la fameuse structure à cordes appelée « l'araignée » dont il était très fier ;
- la reprise par la mairie des services de cantine et de garderie ;
- la création de l'ALSH (accueil de loisirs) ;
- la mise en place d'un Conseil Municipal des enfants

(qui fonctionna jusqu'en 2014) ;

- la création du site internet de la commune (ville-layrac.fr) ;

- la coordination, sous sa mandature, du journal municipal « Le Layracais » ;

Il était passionné de pêche à la truite dans les Pyrénées et, depuis quelques années, amateur de pêche en mer en Bretagne (région qu'il appréciait particulièrement et où il aimait se retrouver en famille et avec ses amis).

Après avoir lutté de longs mois contre la maladie, il s'est éteint paisiblement le 30 mars 2026 entouré des siens. Son épouse tient à remercier l'ensemble du personnel médical, l'hôpital d'Agen, le service d'Hospitalisation à Domicile, les infirmières libérales de Layrac, et les intervenants du Service d'Aide à Domicile qui les ont accompagnés jusqu'au bout.

Le maire et la municipalité adressent à son épouse Nicole, à sa fille Céline, à son gendre et ses 2 petites filles, leurs plus sincères condoléances.

www.ville-layrac.fr

MAIRIE DE LAYRAC • 05.53.87.02.70 • mairie.layrac@wanadoo.fr

ACCUEIL DU PUBLIC du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h00 à 12h00

